



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

Espace Jeunes

Programme des vacances de février, avec l'Espace Jeunes de la C.C.T.E.R.

* **mini séjour à Giron** avec :

- Baptême de chien de traîneau
- Ski de fond,
- Luge
- Raquettes
- Veillée chien de traîneau



Du **18 au 20 février**, pour les 12 / 15 ans - Du **20 au 22 février**, pour les 15 / 18 ans
Coût : 110 € les 3 jours (chèques vacances et bons loisirs jeunes acceptés)

- * **lundi 25 février – Patinoire** à Annecy (12 / 15 ans), de 08 H 00 à 19 H 00 - 4,50 €
- * **mardi 26 février - Patinoire** à Annecy (15 / 17 ans), de 08 H 00 à 19 H 00 - 4,50 €
- * **mercredi 27 février – Escapade à Lyon** à la recherche des clubbers, de 10 H 00 à 20 H 00 - 2,50 €
- * **jeudi 28 février – Nautille** à Villefranche, de 08 H 00 à 17 H 00 - 4 €
- * **vendredi 29 février – Cinéma + Kébab** (12 / 17 ans), de 10 H 00 à 17 H 00 - 5 €

Lignes électriques

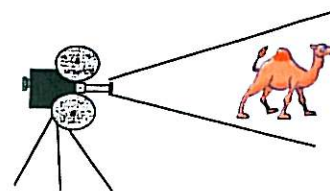
Pour l'entretien de la ligne à haute tension 63Kv Brou – Cluse – Fleyriat, des travaux d'abattage et d'élagage vont être entrepris, à partir du 18 février, sur le territoire de la commune (des Conches à Javernaz, au sud du village).

Ce chantier a été confié par R.T.E. (Réseau de Transport d'Electricité) à l'entreprise Fournaud, de Faramand (04.74.61.01.05).

Cinéma

Lundi 18 février : *Faut que ça danse*, film français de Noémie Lvovsky avec Jean-Pierre Marielle, Valeria Bruni Tedeschi, Sabine, sorti en novembre 2007. Durée 1 H 40

Dans la famille Bellinsky, il y a Salomon le père, 80 ans, débordant de vie. Il se bat pour ne pas être enterré trop vite, entre des cours de claquettes sous le haut patronage de Fred Astaire et la recherche d'une compagne. La mère, Geneviève, ne rêve que d'une chose : poursuivre tranquillement son infantilisation auprès de son aide ménager, protecteur et ange gardien, M. Mootousamy.



Sarah, la fille qui vit avec François, a bien du mal à trouver sa place entre son père qu'elle idolâtre mais qui l'agace, et sa mère qu'elle ne comprend plus. Elle apprend qu'elle est enceinte et doit prendre la responsabilité de construire une famille...

(Adultes : 3 € Moins de 12 ans : 1,5 €) - **Prochain film : lundi 10 mars : Le renard et l'enfant**

Données géographiques

Afin de procéder à l'implantation ou l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, et de constituer et mettre à jour les bases de données géographiques et les fonds cartographiques, du personnel sera chargé de diverses opérations sur l'ensemble du Département de l'Ain. Il s'agit d'ingénieurs et de géomètres de l'Etat, mais aussi d'intervenants privés et de personnel pour les assister dans ces travaux.

Toutes ces personnes sont autorisées à circuler librement sur le territoire des communes et à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes.

Leur introduction n'est pas autorisée à l'intérieur des bâtiments.

Cette autorisation est valide jusqu'au 07 février 2013.

Les agents ci dessus désignés devront être porteurs d'une copie authentique de l'arrêté préfectoral N° 08.010 du 7 février 2008, qu'ils sont tenus de présenter à toute réquisition.

Mise en garde

Depuis le 1er janvier 2006, la Turquie a une nouvelle monnaie, la "*nouvelle lire turque*" (Yeni Turk Lirasi), qui remplace l'ancienne lire. Lorsqu'on regarde la nouvelle pièce de 1 lire, on s'aperçoit qu'elle **ressemble à la pièce de 2 €**. Si on compare ces deux pièces, on constate qu'elles ont la même apparence (un anneau de nickel entourant la partie centrale en cuivre) et quasiment la même dimension.

Le côté face comporte, comme beaucoup d'euro, une tête (il s'agit ici d'Ataturk, comme les euro nous montrent le roi d'Espagne, le roi des Belges, Dante, etc.). La principale différence est qu'à la place du 2 de *deux euro*, il y a un 1 (qui est graphiquement très proche du 1 de la pièce de 1 €.)

Cette pièce d'une lire turque peut donc très facilement se confondre avec de la pièce de deux euro.
(en Europe, elle ne vaut rien du tout).

Il convient donc d'être prudent et de vérifier que, lorsque l'on vous rend des pièces de deux euros, il ne s'agit pas de pièces d'une lire turque (elles auraient commencé à circuler dans notre pays).

De même, d'anciennes pièces de 10 francs sont parfois retrouvées en circulation : elle sont facilement confondues avec les pièces actuelles de 1 €.



N. T. I. C. (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)



Depuis quelques mois, *Le Petit Dromadaire* est diffusé sous format informatique, par messagerie électronique : plusieurs familles de Drom bénéficient de cette possibilité et reçoivent ce document dès sa parution (et en couleurs !). Pour profiter de ce service, il suffit de le faire savoir en mairie, d'un simple clic : mairie.drom@wanadoo.fr !

